



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 681 – Semaine du 27 mai au 2 juin 2013

Flash infos

A propos du marché

Soucieux de toujours améliorer la qualité des services qui vous sont offerts, un questionnaire vous était proposé le samedi 18/5, jour hebdomadaire de marché. Vous avez été près d'une centaine à répondre et nous vous en remercions. Le dépouillement et l'analyse sont en cours, une réunion avec les commerçants du marché est programmée mercredi 29 mai.

En répondant à ce questionnaire, nous avons recueilli l'avis, les critiques et les propositions de ceux qui viennent.

Nous avons tous intérêt à ce que le marché de Moussy sous la halle continue afin de maintenir un service de proximité, la convivialité de se retrouver en se donnant un peu de temps pour parler, etc...

Pour cela il faut élargir le cercle de chalandise et ce qui nous intéresse maintenant, c'est de connaître les raisons de ceux qui ne viennent pas et qui de ce fait n'ont pas pu répondre au questionnaire sur le marché. C'est pourquoi nous mettrons prochainement en ligne sur le site de la commune ainsi qu'une formule papier en mairie afin de recueillir votre avis. Bien évidemment vous pouvez aussi nous transmettre par mail vos remarques et vos suggestions

Métro Grand Paris express

Nous avons participé à une réunion d'étape sur le métro du Gd Paris. Comme vous le savez probablement le projet est confirmé et la gare du Mesnil Amelot maintenue. Il s'agit d'un projet pharaonique : 207km de lignes dont une bonne partie en souterrain. Ce projet coûtera 30 milliards d'Euros et s'étalera jusqu'en 2030. Pour la petite histoire le métro parisien actuel comporte 200km de lignes et n'a fini d'être payé que dans les années 70 pour des travaux débutés au début des années 1900. Un plan avec le planning des tronçons est consultable en mairie. Sachez néanmoins que la gare du Mesnil est le terminus de la ligne 17 qui démarre à Pleyel.

**Bernard RIGAULT, Maire de Moussy le Neuf
Président de la CC de la Goële et du Multien**

Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :



**Vendredi 28 juin 2013 à 20h30
Salle Jeanne d'Arc**

L'ordre du jour vous sera communiqué dans le prochain Entre Deux.

Infos administratives

Diplômes du travail et maisons illuminées

Les médaillés du travail ainsi que les lauréats du concours des maisons illuminées 2012 n'ayant pu assister à la cérémonie du 8 mai 2013, peuvent retirer leur diplôme en Mairie.

Portes ouvertes du R.A.M.

L'équipe du Relais Assistantes Maternelles et les assistantes maternelles vous présenteront leurs différentes activités, le :



**Samedi 1er juin 2013
de 9h30 à 12h30**

à la CCPGM 6, rue du Général de Gaulle 77230 Dammartin en Goële :

Renseignements sur les démarches parent/employeur,
Informations sur le métier d'assistant(e) maternel(le),
Présentation des modes d'accueil du jeune enfant,
Animations d'ateliers d'éveil

Ainsi que contes, vente de matériel créatif, livres...
Renseignements : **01.60.54.62.85/01.60.54.62.87**

Bon du 14 juillet

Pour bénéficier des bons du 14 juillet, les Moussignols âgés de plus de 65 ans doivent apporter leur avis de non-imposition 2011 **avant le 30 juin 2013.**

Les Jardiniers de Moussy

Vous aimez la nature, jardiner est un plaisir. Venez rejoindre l'association « Les Jardiniers de Moussy ».



Des parcelles de 100m² ou 200m² sont encore libres pour seulement 10 ou 20 euros de location par an. Pour tout renseignement contacter M. LEPAGE au **06.31.39.33.46**

Infos administratives

Le potager du Centre de Loisirs



Le Centre de Loisirs sollicite la participation de bénévoles, afin de prendre part à la vie de son potager, auprès des enfants et de leur animatrice

Nathalie. Cette participation consisterait à aider, conseiller et accompagner le service dans la gestion de ce potager, au travers des diverses tâches qu'il peut requérir, selon les disponibilités de chacun, les mercredis et/ou les vacances scolaires.

Pour de plus amples informations, contactez Arno en mairie 01.60.03.42.38. ou Nathalie au Centre de Loisirs « La Ribambelle » au 01.60.54.97.31.

Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur la liste électorale se font jusqu'au 31 décembre 2013.

Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Manifestations, Loisirs, Sports

L'Amicale du Personnel Communal sera présente pendant le marché mensuel du :

Samedi 1er juin 2013

Vous pourrez découvrir ou redécouvrir notre punch et apprécier nos brochettes.

Elle offrira à vos enfants des balades en poney, de 10h à 12h. Nous vous attendons nombreux !



Fête de la Musique

Vous êtes musicien et/ou chanteur, vous faites partie d'un groupe, vous souhaitez participer à la fête de la musique ; c'est possible ! Le Comité des Fêtes, l'Amicale du Personnel Communal organisent :

La Fête de la Musique le vendredi 21 juin

Ce sera l'occasion de vous présenter sur scène. Si vous êtes intéressé, contactez la Mairie au 01.60.03.42.38 au plus tard le 7 juin 2013.

Pour les visiteurs, amateurs de soirée agréable et festive, possibilité de repas pendant la scène musicale.

Maisons fleuries

Comme chaque année, la commune participe au concours départemental des villes et villages fleuris. Les particuliers désirant participer au **concours départemental doivent s'inscrire** en Mairie pour le 15 juin. Pour notre commune, les 8 meilleurs candidats inscrits seront retenus. Pour noter les fleurets, la commission passera entre le 20 juin et le 10 juillet et enverra ses observations au département (Seine et Marne tourisme) qui attribuera les récompenses.

Pour le concours municipal, la commission passera à partir du 20 juin jusqu'au 10 juillet et fin août début septembre. Il est inutile de s'inscrire, par contre merci d'identifier votre boîte aux lettres pour aider le jury.

Vous êtes tous invités à participer au fleurettage et ainsi contribuer à l'embellissement de notre village.



Fête des voisins

Moussignols, nous sommes tous un peu voisins ! Vous êtes d'ailleurs nombreux à organiser cette fête des voisins dans vos quartiers.

La commune souhaite, comme les années précédentes, participer et fêter avec vous l'évènement.

Pour des questions d'accès pompiers et de sécurité, il n'est plus possible d'autoriser un stationnement sur la voie publique ou de fermer même temporairement une rue comme certains le demandent. C'est pourquoi maintenant que nous avons notre belle halle, nous vous convions : **le 31 mai à 19h sous la Halle**

Le comité des fêtes et d'animations offre le divertissement, l'apéritif et le dessert (pensez à venir avec votre repas).

Si vous êtes intéressés pour participer **entre voisins**, à la fête des voisins sous la halle, faites vous connaître en vous inscrivant en mairie avant le 29 mai 2013.



Infos scolaires

Ecole maternelle

Votre enfant va rentrer à l'école maternelle à la prochaine rentrée.

Afin de préparer au mieux cette rentrée, Mlle MOOTHERY, Directrice de l'école maternelle, vous convie à une réunion d'information **sans** votre enfant, le **Jeudi 27 juin 2013 à 18h30 à l'école maternelle**



Environnement


Les Espaces Verts de Moussy

Vous avez sans doute remarqué de drôles de marques et piquets le long de la Biberonne à côté de l'aire de jeux des enfants. En effet, nous avons décidé cette année de laisser une partie de cet espace en **jachère*** afin d'y favoriser la biodiversité. En laissant l'herbe monter, de nombreuses graminées et fleurs sauvages vont fleurir et attirer bon nombre d'insectes. Cela nous permet aussi de réduire la surface de tonte. Cependant, des allées tondues régulièrement autour des espaces en jachère nous permettront de garder un bel espace bien net.

***Jachère** : Terre non cultivée temporairement pour permettre la reconstitution de la fertilité du sol.

En cas d'urgence

Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

 Médecins de garde et Smur : 15
SOS Médecins Nord 77 : 0825 33 36 15

Pharmacie de garde : téléphonez à la Gendarmerie : 01.60.03.00.19

Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)

SAS Ambulance de Moussy : 01.60.21.08.26

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du patio de l'école du Chêne

1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking cabinet médical, sous l'auvent.